

Discours d'ouverture

Autor(en): **Gross, V.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **18 (1912)**

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Discours d'ouverture

prononcé

à la Séance générale à Neuveville

le 19 octobre 1912.

Dix années déjà se sont écoulées depuis notre dernière assemblée générale à Neuveville. Aujourd'hui, comme alors, vous êtes venus nombreux, de toutes les régions de notre petite patrie jurassienne pour nous apporter les résultats de votre travail, resserrer les liens qui unissent nos différentes sections et pour affirmer la vitalité de notre chère association. La ville de Neuveville et notre section d'émulation, par mon organe, vous souhaitent à tous une cordiale bienvenue. Je salue tout spécialement le représentant du Conseil d'Etat, M. le Directeur de l'Intérieur et les divers délégués des sociétés amies : MM. les délégués de la Société d'histoire de la Suisse romande, des Sociétés des sciences naturelles de Lausanne et de Berne, de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, de la Société d'histoire du canton de Berne.

A vous tous je dis aujourd'hui : Soyez les bienvenus dans la vieille cité du lac !

Lors de notre dernière réunion à Neuveville, en octobre 1902, j'avais la satisfaction de vous annoncer que la loi cantonale sur la conservation des monuments historiques, venait d'être promulguée par notre gouvernement et je me réjouissais des fruits qu'elle ne tarderait pas à porter dans notre canton. Mes

prévisions se sont réalisées. Pendant ces dernières années, en effet, bien des localités en ont profité et bien des monuments historiques, qui étaient voués à une destruction certaine, ont été judicieusement restaurés et conservés intacts à nos après-venants. Je ne vous citerai qu'en passant, la restauration des églises de St-Ursanne, de Rutti près Büren, de Gléresse, de Bienne et d'autres encore.

Nous-mêmes à Neuveville, comme vous allez l'apprendre par la bouche de M. le professeur Propper, l'éminent architecte et restaurateur d'églises, nous allons en bénéficier et grâce à la générosité de nos concitoyens et à l'appui moral et matériel du canton et de la Confédération nous pourrions remettre en état notre *Blanche-Eglise*, dont le chœur, comme vous le savez, menace ruine.

Pour rester dans le même ordre d'idées, mais en nous reportant à l'époque préhistorique, je dois vous dire que ces dernières années n'ont pas apporté de nouvelles contributions à l'étude des habitations lacustres.

En revanche, une très intéressante découverte, au point de vue préhistorique, a été faite il y a quelques semaines dans le Canton de Vaud. Il s'agit de restes de cabanes, remontant en majeure partie à l'époque de la pierre et tout à fait contemporaines des habitations lacustres. Cette découverte, qui jusqu'ici est unique en Suisse, est due au hasard. Des garçons du village de Chênes-Pâquier -- situé à environ 10 km. Est d'Yverdon et 7,5 km. S. E. d'Yvonand, extrémité S. O. du lac de Neuchâtel -- qui exploraient les environs d'un ravin dans le voisinage de leur localité, découvrirent au pied d'une paroi de rochers, en roche mollassique, des ossements humains auprès desquels se trouvaient des objets travaillés par la main de l'homme : éclats de silex, haches de pierre, outils en os, etc., etc.

Le régent du village, averti de cette découverte, en avisa le Département de l'Instruction publique qui chargea M. le professeur Schenk, Directeur du Musée préhistorique de Lausanne et professeur d'anthropologie à l'Université, d'entreprendre des fouilles systématiques à cet endroit, à l'effet d'élucider la ques-

tion de savoir si l'on avait à faire à des tombes ou à des restes d'habitations préhistoriques.

Les fouilles régulières qui ont duré plusieurs semaines à partir de la fin du mois de septembre jusqu'à ces derniers jours, ont amené au jour une quantité d'objets qui présentent la plus grande analogie avec ceux retirés des habitations lacustres. Ce sont des emmanchures en corne de cerf, des poinçons et ciseaux en corne et en os, des silex ayant servi de grattoirs, de lances ou de pointes de flèches, des haches de pierre, dont quelques-unes très belles en néphrite et jadéite, des dents de sanglier perforées pour servir de pendants de colliers, etc., etc.

On a recueilli aussi des poids coniques en argile de la grosseur du poing tout à fait identiques à ceux trouvés à Locras et qui avaient dû servir de poids dans les métiers de tisserand, une grande quantité de fragments de poterie depuis la plus grossièrement travaillée jusqu'à la plus fine en usage à l'époque du bronze. Sur aucun objet ne se trouvent des traces d'ornementation à l'exception d'un fragment de vase portant quelques dents de loup. Tous ces objets se trouvent renfermés à une plus ou moins grande profondeur dans une couche de cendres, de sable et de charbons qui, par place, atteint plus de 1 m. 50 de hauteur.

Il faut remarquer ici que la couche inférieure, peu puissante, contient des objets grossièrement travaillés, que la couche moyenne, plus épaisse, recèle des produits d'une industrie plus développée et enfin, que dans la couche supérieure, on a trouvé quelques objets de bronze, une hache-marteau perforée pour recevoir le manche, ce qui ferait admettre que ces cabanes ont été habitées depuis les premiers âges de la pierre jusqu'à l'époque de transition de la pierre au bronze (palafittes de Sutz et de Vinelz, au lac de Bienne).

Pour en revenir à l'emplacement sur lequel avaient été construites les cabanes, il faut dire qu'il se trouve à un endroit presque inaccessible, et que pour y arriver, on est obligé de faire une vraie ascension et de déployer une agilité plus qu'ordinaire. Ce n'est qu'en se hissant, pour ainsi dire, d'un arbre à

l'autre, en se cramponnant aux branches et en profitant des marches taillées dans le sable durci que l'on parvient à escalader l'esplanade.

Cette dernière, espèce de plate-forme, limitée au Nord par une haute paroi de roche mollassique et au Sud par un précipice au fond duquel coule un torrent, a environ 100 m. de longueur et 6 à 7 m. de largeur. Dans la paroi de rocher qui s'élève presque verticalement, on remarque à 3 m. de hauteur environ des excavations carrées, s'étendant sur toute la longueur de l'esplanade qui, apparemment, avaient servi à fixer les poutres de bois formant la toiture des cabanes¹⁾. Les parois de ces dernières étaient faites de branchages sur lesquels on avait appliqué de l'argile : procédé constaté aussi dans les stations lacustres.

On a retrouvé dans chaque cabane les restes du foyer et ceux de l'écurie. Il y avait en effet, à certains endroits, des amas de matières caractéristiques devant faire admettre la présence prolongée de chèvres ou autres animaux domestiques.

Les ossements d'animaux ainsi que les débris de végétaux recueillis jusqu'ici ont fait constater la présence d'une faune et d'une flore tout à fait identiques à celles des Palafittes ! Ajoutons en terminant que jusqu'ici 6 tombes²⁾ ont été découvertes sur cet emplacement et que toutes, sauf une, ont été des tombes d'enfants. Malheureusement les ossements étaient, pour ainsi dire, entièrement pulvérisés, de sorte qu'ils n'ont pu être l'objet d'une analyse de la part du professeur Schenk.

Messieurs,

Le temps dont je dispose étant très limité, je ne m'étendrai pas davantage sur cette intéressante trouvaille et je déclare ouverte la 51^{me} Assemblée générale de notre Association.

Dr V. GROSS.

1) Les cabanes, au nombre de 30 à 40, étaient carrées et distantes d'environ 5 m. les unes des autres. Leurs dimensions étaient d'environ 5 à 6 m. de long sur 6 m. de large.

2) Ces tombes se trouvaient à 50 cm. de profondeur dans la couche archéologique.